

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Mathod - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:
 Greffe municipal, 1446 Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi :
 8 h 30 - 11 h 30
 Mardi et mercredi :
 14 h 30 - 17 h 30

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 1^{er} février 2026

Eglise de Villars-Burquin	10 h 00	Culte. Cène. T. Woods.
Eglise de Vuitebœuf	10 h 00	Culte. Cène. C. Collaud.
Grande salle de Sergey	10 h 00	Buffet du monde et célébration en famille. A. Ledoux.
Temple de Grandson	10 h 00	Culte familleS. Cène. T. Keller.
Salle du Pétrole, Treyvagnes	10 h 30	Culte «pour tous» et bruch de Solidarités. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
I^{er} février 2026: Messe interculturelle à St. Pierre Yverdon à 10 h 00
Pas de messe à Baulmes

au bureau du contrôle des habitants, ainsi qu'à la banque de données AMICUS, jusqu'au 1^{er} mars 2026:

- les chiens acquis ou reçus en 2025;
- les chiens nés en 2025 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2025, pour radiation;
- les chiens non encore enregistrés.

Les chiens qui n'ont jamais été annoncés doivent être déclarés par courrier postal, au guichet ou par e-mail à greffe@rances.ch

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

La détention d'un chien «potentiellement dangereux» est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité



BAULMES
www.baulmes.ch

Pluviométrie 2025

Mois	Neige	Eau
Janvier	1 cm	191,8 mm
Février	—	57,5 mm
Mars	—	40,3 mm
Avril	—	72,1 mm
Mai	—	136,9 mm
Juin	—	104,4 mm
Juillet	—	99,2 mm
Août	—	93,1 mm
Septembre	—	157,2 mm
Octobre	—	208,7 mm
Novembre	2 cm	146,2 mm
Décembre	—	44,1 mm
Total	3 cm	1'351,5 mm

Sapin Président

Le 24 décembre 2025, notre sapin Président dans la forêt de la Limasse, haut de 40 mètres, a été cassé à environ 20 mètres de hauteur par la tempête de bise.

Alors que la Commune devait, comme tous les dix ans, le mesurer et compléter le panneau indicateur de son évolution, il a été constaté, sur la partie tombée, que l'arbre était atteint d'un chancre près de sa cime. Une maladie qui explique cette cassure et, malheureusement, le condamne.

Le remplacement du sapin Président sera organisé ce printemps, avec une participation de la population. La Commune trouvera un usage au tronçon de bille restant debout, pour en faire quelque chose de mémorable.

La Municipalité

Rénovation des installations électriques et de l'éclairage public

Des travaux de rénovation des installations électriques et de l'éclairage public dans le secteur de la rue de la Chapelle et la place du Carré, seront effectués **du 26 janvier à début avril 2026**.

La Romande Energie SA avertira les riverains des coupures de courant programmées.

Mercredi 4 mars 2026, de 13 h 00 à 15 h 30
 (travaux de montage)

Mercredi 1^{er} avril 2026, de 13 h 00 à 15 h 30
 (travaux de démontage)

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

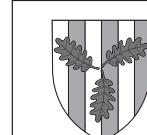
La Municipalité



RANCES

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Jardin potager à louer

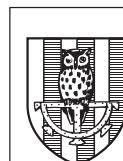
À louer dès le 01.03.2026, à Champvent, rue du Soleil, parcelle N° 45, 160 m²

Prix: Fr. 30.– par année

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une demande écrite à la Municipalité de Champvent, Grand-Rue 8, 1443 Champvent.

Pour toute question, Madame la Municipale, Eliane Pinard-Baumgartner se tient à disposition au 079 365 42 11.

La Municipalité



**VUGELLES
LA MOTHE**

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Vugelles-La Motte informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2026**.

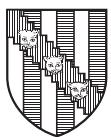
- les chiens acquis ou reçus en 2025, en indiquant leur provenance ;
- les chiens nés en 2025 et restés en leur possession ;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2025, en indiquant leur destination (pour radiation) ;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les indications suivantes sont nécessaires : la race, la couleur de la robe, la date de naissance, d'acquisition ou de décès, le nom du chien et le numéro de la puce électronique.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



MATHOD

Autorisation municipale Dispense d'enquête publique

La Municipalité a autorisé la création d'une nouvelle salle d'eau, au rez-de-chaussée du bâtiment familial, parcelle N° 31, route d'Orbe 12 à Mathod, propriété de Monsieur et Madame Cemal et Nermina Cokovic.

La Municipalité



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 20.01.2026, la Municipalité a autorisé les travaux suivants :

Situation: Chemin du Giron 12, 1430 Orges

Parcelle N°: 643

Propriétaire: Cachin Cyril

Nature de l'ouvrage: Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur le pan de la toiture - surface 43.3 m².

La Municipalité

G.R.A. - GROUPE DES RETRAITÉS ET DES AÎNÉS
Baulmes - Vuitebœuf - Peney - Rances - Valeyres-sous-Rances

RACLETTE DU PÈRE FRANÇOIS

Jeudi 5 février 2026 dès 11 h 30
Grande salle de VALEYRES-SOUS-RANCES

Prix: Fr. 24.– (dessert et boissons compris)

Merci de vous inscrire **jusqu'au mardi 3 février 2026 dernier délai**
auprès de Germaine Zéni, Rances: **079 729 91 55**

CONFÉRENCE

DE RETOUR DU TIBET

Pèlerinage au Mont Kailash

Christine et Jean-Yves témoignent avec photos

Samedi 31 janvier 2026 à 17 h 00

Hôtel de Ville de Baulmes - Salle de l'Orme

ENTRÉE LIBRE, CHAPEAU

Organisation: Centre bouddhiste de Baulmes

Contact: 079 528 18 83

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffé municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

RANCES - Grande salle

Dimanche 1^{er} février 2026 à 13 h 30

GRAND LOTO

Système vaudois

50 séries non-stop dont 1 Impériale

Organisé par: USL Rances



L'AGENCERIE
CRÉATION DE CUISINE | DESIGN D'INTÉRIEUR

**CRÉONS ENSEMBLE
VOTRE AGENCEMENT**

 www.l-agencerie.ch
+41 76 262 1443



AMIS DE LA TOUR
Assemblée annuelle

Mardi 3 février 2026 à 20 h 00
Hôtel de Ville de BAULMES

Venez renforcer nos rangs !!



Eglise
Evangélique
du canton de
Vaud

Paroisse de
Montagny-Champvent

**Brunch de solidarité
avec le Honduras**

Dimanche 1^{er} février 2026
à la salle du Pétrole
à TREYCOVAGNES

10 h 30: culte animé musicalement par les chœurs d'hommes
La Chorale Mathod-Suscévaz et Chor'Hom, avec présentation du projet soutenu: «Des semences traditionnelles pour une alimentation suffisante et saine»

11 h 30: apéritif offert

Dès 12 h 00: Brunch Fr. 27.-
(enfants de 1 à 16 ans:
Fr. 1.- par année)

Invitée:
Adeline Wehrli, de l'EPER
(Entraide Protestante Suisse)



Le traditionnel loto
des Paysannes Vaudoises

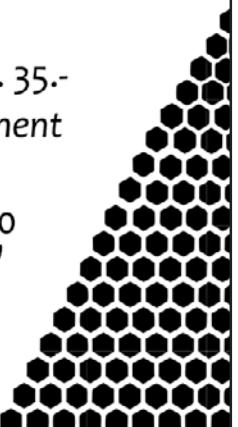
aura lieu le
Dimanche 1^{er} février 2026
à 14h00
A la grande salle de *Vuiteboeuf*



cartons vendus à l'entrée
30 tours y compris 5 royales pour Fr. 35.-
Mode de paiement : espèces uniquement

Abonnements en vente dès 12h30
Système vaudois avec "Arthur"

Organisation: Paysannes Vaudoises Vuiteboeuf, Orges, Vugelles



**BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS**

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch



alliance-baulmes-champvent.ch